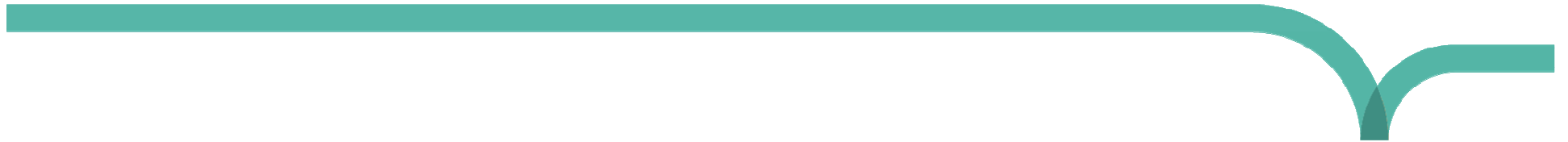


# Ouverture de la journée

*Covoiturage courte et moyenne distances*  
*23 novembre 2017*  
*Bordeaux*

Jean-Charles Hamacek, Cerema sud-ouest  
David Delcampe, Cerema sud-ouest



# Ouverture de la journée



## *Covoiturage : L3132-1 code transports*

- véhicule terrestre à moteur
- un conducteur et un ou plusieurs passagers
- à titre non onéreux, excepté partage des frais
- déplacement conducteur pour son propre compte
- mise en relation à titre onéreux possible

# Ouverture de la journée



## *Covoiturage courte/moyenne distances*

- moins de 80 km
- travail, études
- loisirs, services, achats
- territoires urbains, périurbains et ruraux

# Ouverture de la journée



## *Légitimité du sujet*

- bénéfiques individuels et collectifs
- émergence de services et solutions
- cadre juridique promoteur (perfectible)
- assises nationales de la mobilité

# Ouverture de la journée



## *Cadre juridique promoteur*

- définition du covoiturage [L3132-1 du CT](#)
- stratégie nationale mobilité propre [Art.40 LTECV](#)
- réservation de voies au covoiturage sur réseau national [Art.56 LTECV \(rapport DGITM 2016\)](#)
- stationnement dédié, information, communication par les sociétés d'autoroutes [Art.53 LTECV](#)
- signalisation routière [Arrêté 8 janvier 2016](#)

# Ouverture de la journée



## *Cadre juridique promoteur*

- SRADDET L4251-1 et suivants du CGCT
  - Optimisation des réseaux
  - Articulation des différents modes
  - Coordination des politiques
    - ✓ Information multimodale
    - ✓ Tarification multimodale
    - ✓ Billetique
    - ✓ Pôle d'échanges multimodaux

# Ouverture de la journée



## *Cadre juridique promoteur*

- responsabilités des AOM L1231-15 CT
  - concourent au développement du covoiturage
  - établissent schémas développement aires de covoiturage
  - plateformes dématérialisées de mise en relation \*
  - signe distinctif des véhicules \*
- responsabilités AOM 100 000+ L1231-8 CT
  - compte déplacements tous modes
  - service d'information tous modes
  - conseil en mobilité employeurs et gestionnaires activités

# Ouverture de la journée



## *Cadre juridique promoteur*

- plans de déplacements urbains **L1214-2 CT**
  - Inciter entreprises et collectivités à prévoir plans de mobilité et à encourager le covoiturage
- plans de mobilité rural **L1213-3-2 CT \***
  - Le SRADDET **peut** être complété par ces plans
  - Veiller à la complémentarité des modes
  - Prendre en compte plans de mobilité des entreprises, collectivités et établissements scolaires



# Ouverture de la journée



## *Cadre juridique promoteur*

- pouvoirs de police circulation et stationnement  
L2213-2, 3221-4 et 5 CGCT + CR + Art.52 LTECV
  - Faciliter circulation et stationnement des covoitureurs
- plans de mobilité des entreprises et collectivités  
L1214-8-2 CT
  - peut comporter des mesures relatives au covoiturage \*
  - entreprises 100+ en périmètre PDU doivent encourager le recours au covoiturage (2018)

# Programme



9h00	<b>Ouverture de la journée</b> <i>Anne-Laure Fabre-Nadler, vice présidente chargée des mobilités, Département de la Gironde</i> <i>Jean-Charles Hamacek, directeur du département Aménagement Intermodalité et Transport, Cerema</i> <i>David Delcampe, directeur d'études sur la mobilité durable, Cerema</i>
9h15	<b>Politiques des collectivités locales</b> <i>Frédéric Perrière, directeur général adjoint de la DG chargée des territoires, Département de la Gironde</i> <i>Pierre Brebinaud, direction des infrastructures et déplacements, Bordeaux Métropole</i> <i>Arnauld Durouchoux, direction des infrastructures et déplacements, Bordeaux Métropole</i>
10h15	<b>Questions suivies d'une pause café</b>
10h45	<i>Anne Cambon, responsable de la mission développement des nouvelles mobilités, Région Auvergne Rhône-Alpes</i> <i>Jean-Christophe Cosso, chef du service mobilité, Département de la Charente Maritime</i> <i>Marie-Régine Barrau, animatrice du service covoiturage et responsable de la maison de la mobilité de Labège, Tisséo-collectivités</i>
11h30	<b>Questions</b>
11h45	<b>Activités du Cerema et de l'Ademe</b> <i>David Delcampe</i> <i>Olivier Ancelet, chargé d'études aménagement des voies structurantes d'agglomération, Cerema</i> <i>Alain Besançon, coordinateur du pôle territoires durables et mobilité de Nouvelle-Aquitaine, Ademe</i>
12h45	<b>Questions</b>
13h00	<b>Pause déjeuner au restaurant inter-administrations de Mériadeck</b>

# Programme



14h00	<b>Initiatives d'organisations oeuvrant pour une économie sociale et solidaire</b> <i>Albane Durand, directrice de Covoiturage +</i> <i>Alain Jean, président fondateur de Rezo Pouce</i>
14h40	<i>Questions</i>
14h50	<b>Offres de services et solutions techniques</b> <i>Yannick Borgomano, Instant System</i> <i>Julien Honnart, président et fondateur de WayzUp</i> <i>Joël Dampierre, directeur du projet Fleetme de CityWay</i>
15h50	<i>Questions suivies d'une pause café</i>
16h15	<i>Olivier Binet, président co-fondateur de Karos</i> <i>Franck Rougeau, co-fondateur de OuiHop</i> <i>Thomas Matagne, président co-fondateur de ecov</i>
17h15	<i>Questions</i>
17h30	<b>Visions des employeurs et salariés</b> <i>Estelle Régnier, responsable du pôle mobilité logistique urbaine et développement durable,</i> <i>CCI Bordeaux Gironde</i>
17h50	<i>Questions</i>
18h00	<b>Conclusion</b> <i>David Delcampe</i>

# Ouverture de la journée



## *Questionnement, apports*

- freins et leviers
- initiatives et retours d'expériences
- offres de services et solutions techniques
- rôles des acteurs publics et privés
- conditions du développement

# Ouverture de la journée

*« Les transports sont en pleine transformation. À nous de construire ensemble une nouvelle politique pour les mobilités de demain. »*

Elisabeth Borne, Ministre chargée des transports, 19 septembre 2017, Assises de la mobilité

*Merci pour votre attention*

*Très bonne journée à vous*

David Delcampe  
05 56 70 64 81  
david.delcampe@cerema.fr

